

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2018

1- Débat sur les orientations issues du projet de PADD

Monsieur le Maire a présenté les 4 axes d'aménagement et d'urbanisme

- Construire l'aménagement d'1 territoire à 27
- Inventer un territoire attractif
- Développer l'économie du 21ème siècle
- Promouvoir un habitat durable et diversifié

Après débat , la trame du PADD reçoit globalement l'assentiment du Conseil . Il est souhaité

- Que le GR34 soit déclaré « voie d'intérêt communautaire » et que sa promotion, son entretien soient pris en charge par Morlaix-Communauté
- Que les hameaux de Christ et du Prajou conservent leur statut de hameaux.

Un Conseiller, suite aux dernières inondations, évoque la nécessité d'étudier la gestion des pluies d'orage à Morlaix

2- Réorganisation du service scolaire et tableau des emplois

Monsieur le Maire a expliqué que suite aux réponses obtenues lors du sondage effectué auprès des parents d'élèves , l'école revient à la semaine de quatre jours à la rentrée prochaine et cela entraîne une réorganisation au sein du service scolaire : une suppression d'un poste de contractuel et la diminution horaire de 2h16 pour l'autre poste de contractuel.

3- Etablissement Public Foncier : signature de la convention opérationnelle

Le Conseil Municipal demande l'intervention de l'EPF pour procéder aux acquisitions des parcelles répertoriées dans la convention, autorise le Maire à signer la convention, s'engage à racheter ou à faire racheter par un tiers qu'elle aura désigné les parcelles avant le 13 mai 2025

4- L'amortissement de la licence IV achetée en prévision du bar du musée sera amorti sur 6 ans à compter de cette année

5-Les admissions en non- valeur ont été acceptées

- cantine/garderie pour un montant de 438.98
- loyers du bâtiment commercial pour un montant de 2 532.60

6- demandes de subvention auprès du Crédit Agricole, Groupama, La Mutualité Sociale Agricole, La SICCA, la Chambre d' Agriculture pour financer le projet de scénographie du Musée

7-Maintien des tarifs cantine garderie pour la rentrée 2018-2019 soit :

CANTINE

- Repas enfant :2€80
- Repas adulte: 4€70

GARDERIE

Le matin de 7h30 à 8h45 1€02

Le mercredi midi 11h45 à 12h30 1€02

Le soir

16h30 à 17h30 2€24

16h30 à 18h30 3€77

16h30 à 19h00 4€18

8-ULAMIR, le Conseil a accepté afin de soutenir la structure :

- Une demande d'avenant à la convention de partenariat Enfance-Jeunesse 2016-2019 où il est proposé une nouvelle tarification ALSH à compter du 1^{er} juillet 2018 soit 13€/journée et 6€50/par demi-journée
- Une demande de subvention exceptionnelle d'un montant de 1 879€ pour aider au fonctionnement de la structure au titre de l'activité 2017-2018 du centre de loisirs intercommunal ALSH

9- **Subventions accordées** : IFAC, 100€ pour 2 apprentis de la commune et MORLAIX LANMEUR ELEVAGE, 60€ pour le comice qui a eu lieu le 3 juin dernier

10- **Délégation de service public**

-délégation d'un service public de Bar/restauration sur l'espace « Ar Vagajenn » au Prajou :

-délégation d'un service public liée à la gestion des chalets de Pont-Pren

le Conseil autorise le Maire à lancer les consultations et à signer tous les documents relatifs aux projets

11- **Modification de la quotité de temps partiel dans la collectivité**

Le temps partiel est instauré dans la collectivité depuis le 21 mars 2012 de 50 à 90%, le Maire a été saisi d'une demande à 95%, il a demandé au conseil l'accroissement à 95% qui a accepté.

Toutes les délibérations ont été prises à l'unanimité